



TUTORAT UE 7 2015-2016 – SHS

Séance n°9 – Semaine du 28/03/2016

Profession médicale (suite) – Démocratie sanitaire – Médecine des preuves **Professeurs Visier et Cohen-Scali**

Séance préparée par Louis CABIRON (ATP), Lise CHEVASSUT (ATM²), Elisa EGEA (ATP), Anne FABRE-BARTHEZ (ATM²), Damien HUC (ATP), Ilyes KAILALI (ATM²)

QCM n°1 : Concernant la profession de sage-femme, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Le mot maïeutique pour désigner le métier des sage-femmes est utilisé depuis l'antiquité grecque.
- B. Les sage-femmes ont aussi été appelées matrones ou accoucheuses.
- C. Le terme maïeutique signifie « accouchement des femmes ».
- D. La forte mortalité périnatale a longtemps porté atteinte à l'image des sage-femmes.
- E. Le domaine de la maïeutique est reconnu comme une profession médicale depuis le début du XIXe siècle.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°2 : Concernant la profession de sage-femme, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. La profession de sage-femme étant devenue une profession médicale, elle est davantage reconnue.
- B. Les sage-femmes ont toujours eu le monopole dans leur domaine d'activité.
- C. Au début du XXe siècle, la maïeutique est une spécialisation de la filière infirmière.
- D. La profession a été ouverte aux hommes tôt dans l'histoire du métier.
- E. Les débuts de l'utilisation de l'échographie dans le monde médical en 1986 a révolutionné le métier des sage-femmes.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°3 : Concernant la médecine des preuves, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. L'idée que la médecine doit reposer sur les meilleures données de la connaissance date du XXème Siècle.
- B. L'essai clinique randomisé est considéré comme une référence, le gold standard du niveau de preuve scientifique.
- C. James Lind, grâce à ses essais sur les traitements du scorbut au XVIIIème Siècle, est un des précurseurs de l'expérimentation thérapeutique.
- D. Pierre-Charles-Alexandre Louis est considéré comme l'inventeur de la méthode numérique.
- E. Les essais de James Lind sont contemporains de la découverte de l'acide ascorbique.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°4 : Concernant la médecine des preuves, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Les réformateurs thérapeutiques ont essayé de faire passer l'idée qu'il serait intéressant de convertir les praticiens au crédo de la vérité expérimentale.
- B. Au début du XIXème Siècle, Stokes met en place le *cooperative clinical group* qui un des premiers modèles dans les études de collaboration entre chercheurs de différents centres.
- C. La recherche en groupe initiée par Stokes a mis en évidence la résistance des cliniciens qui avaient

du mal à perdre de leur autonomie et de leur autorité.

- D. Au milieu du XX^{ème} Siècle, lors des essais sur la péniciline contre la syphilis, les chercheurs se sont mis d'accord sur un mode standardisé de collecte des données.
- E. Les études sur la Streptomycine contre la tuberculose des années 1940 aux Etats-Unis ont permis une randomisation parfaite avec la création d'un groupe contrôle.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°5 : Concernant la médecine des preuves, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. En Angleterre, la rareté et le coût de la streptomycine ont permis de lever l'obstacle éthique présent aux États-Unis qui était celui de mener à bien l'essai avec d'une part le groupe contrôle et d'autre part un groupe intervention.
- B. Les essais menés par Hill ont permis de démontrer l'efficacité de la streptomycine ainsi que celle de l'essai contrôlé randomisé dans la recherche de nouvelles thérapeutiques.
- C. Une définition possible de l'EBM est celle de « Médecine fondée sur des faits prouvés ou probants »
- D. L'evidence based medicine exige des médecins des aptitudes en termes d'efficacité dans la recherche bibliographique.
- E. La démarche de l'EBM se déroule en trois étapes.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°6 : Concernant la médecine des preuves, Choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. La deuxième étape de la démarche EBM s'apparente à une requête documentaire.
- B. Selon la pyramide des preuves, le plus haut niveau de preuves est apporté par les études individuelles.
- C. Une méta-analyse combine les données qui proviennent de plusieurs essais cliniques randomisés.
- D. La préoccupation de l'applicabilité des essais cliniques à un patient singulier fait partie de la démarche EBM.
- E. L'EBM prône le principe de certitude.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°7 : Concernant les différentes définitions de l'individu malade, Choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Ces définitions sont exclusives les unes des autres.
- B. Les besoins sociaux et sanitaires ont toujours été différenciés.
- C. La vulnérabilité renvoie à une forme de fragilité et de limitation de l'autonomie.
- D. L'émergence d'une solidarité sociale forte face à la maladie a permis de caractériser l'individu malade en tant qu'assisté.
- E. L'idée de citoyen dans le domaine de la maladie et de la santé renvoie au registre des droits et à la notion de démocratie sanitaire.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°8 : Concernant la démocratie sanitaire, Choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. La démocratie sanitaire émerge avec l'idée d'autonomie de la personne malade.
- B. Elle implique de considérer l'individu malade comme acteur de la santé.
- C. C'est l'affirmation d'un « top down », c'est-à-dire d'une politique qui doit être décrétée d'en haut.
- D. Elle montre le passage du régime du traitement de la maladie au régime du traitement des droits des malades.
- E. La loi Kouchner (2002) consacre la démocratie sanitaire.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°9 : Concernant l'avènement du Droit de la santé et des droits des malades, Choisir la ou les proposition(s) exactes.

- A. La santé et la maladie ne deviennent des questions politiques que depuis l'avènement de la démocratie sanitaire dans les années 1980.
- B. Le malade devient un acteur du système de santé.

- C. On reconnaît au malade une capacité d'action uniquement sur sa souffrance individuelle.
- D. L'évolution des droits en santé se fait d'abord dans le cadre des protocoles de recherche avant de s'étendre au champ des personnes malades.
- E. La démocratie sanitaire implique aussi le législateur.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°10 : Concernant les textes de Loi en lien avec la démocratie sanitaire, Choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. La rédaction du code de Nuremberg (1947) s'est faite en réponse à l'expérimentation nazie.
- B. Depuis la rédaction du code de Nuremberg (1947), les dérives liées à l'expérimentation ont définitivement cessé.
- C. La déclaration de Helsinki (1964) fait figure de texte de référence en matière de recherche médicale.
- D. En France, on peut parler indifféremment de charte du malade hospitalisé et de charte du patient hospitalisé.
- E. L'humanisation des hôpitaux apparaît avec la loi HPST (2009).
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°11 : Concernant les instances en lien avec la démocratie sanitaire, Choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Elles formalisent une nouvelle manière de penser la démocratie sanitaire.
- B. La Conférence Nationale de Santé (CNS) est une instance participative dans laquelle on retrouve les associations de malade, des professionnels de santé et des politiciens intervenant dans le système de santé.
- C. La CNS est une instance décisionnelle.
- D. Les Conférences Régionales de Santé et d'Autonomie (CRSA) sont les déclinaisons régionales de la CNS.
- E. Ces instances sont nécessaires mais ne sont pas suffisantes à l'exercice de la démocratie sanitaire.

QCM n°12 : Concernant les associations contre les maladies, Choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Le corps médical était au cœur des premières associations contre la maladie.
- B. La création de la ligue contre le cancer (1918) est un bon exemple de la force politique de telles associations contre la maladie.
- C. Dans un premier temps, l'association des alcooliques anonymes prône le rôle central du corps médical dans la prise en charge de leurs maladies.
- D. Les associations de malades vont être médiatisées à partir du Téléthon.
- E. L'émergence des associations de personnes atteintes du SIDA a joué un rôle mineur dans l'essor de la démocratie sanitaire.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°13 : Concernant le mouvement anti-SIDA, Choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Il découle à la fois de l'émergence du SIDA au début des années 1980 et du militantisme homosexuel post-68.
- B. Il s'institue indépendamment de la prise de parole et de la force médiatique des victimes du SIDA.
- C. Il a permis de faire rentrer dans le débat public des questions de société hautement controversées.
- D. Les questions autour du SIDA sont d'ordre sanitaire mais aussi d'ordre moral.
- E. Le SIDA symbolise, sur une courte période, le passage de l'ère des maladies aiguës vers l'ère des maladies chroniques.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°14 : Concernant l'e-santé et la médecine 2.0, Choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Certains médecins entretiennent un rapport complexe avec les savoirs issus d'internet car ils craignent

- une perte d'exclusivité dans la fabrication des savoirs médicaux.
- B. L'e-santé permet la diffusion d'un savoir expérientiel impliquant une appropriation de la maladie par le malade lui-même.
 - C. Ces nouveaux moyens d'échanges ne vont pas modifier la médecine.
 - D. Ils représentent une menace certaine quant à l'information des personnes malades.
 - E. Ces nouveaux moyens d'échanges ont mis fin à l'asymétrie d'information entre les professionnels de santé et les personnes malades.
 - F. Toutes les propositions précédentes sont fausses

QCM n°15 : Concernant le droit à la protection de la santé, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. C'est un droit constitutionnel garanti par l'État à tous les citoyens
- B. Il est reconnu par le premier article du Code de la Santé Publique.
- C. Il est composé du droit à la prévention, du droit à l'égal accès au soin et du droit à la continuité des soins.
- D. Aujourd'hui encore, la médecine préventive demeure moins importante que la médecine curative.
- E. Le droit à l'égal accès aux soins a conduit le législateur à prendre des lois visant à diminuer tant les freins économiques (comme l'Aide Médicale de l'Etat) que géographiques (tel que le contrat de praticien territorial de médecine générale) de l'accès aux soins.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°16 : Concernant les règles de droit, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Une proposition de loi émane d'un groupe de députés ou d'un groupe de sénateurs.
- B. Toute loi publiée dans le journal officiel est immédiatement appliquée.
- C. Le développement professionnel continu a été instauré par la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire), en 2009.
- D. Les règles de droits non écrites émanent du législateur.
- E. L'arrêt Teyssier traite du recueil du consentement, il sera repris par les lois de Bioéthique et par la Loi Kouchner : c'est donc un arrêt d'espèce.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.